



CAP AEPPE

Le **CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance** est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance. Il permet à ses titulaires de s'occuper de l'accueil et de la garde des jeunes enfants. Par ses activités (aide à la prise des repas, soins d'hygiène corporelle, jeux divers...), il contribue à leur éducation. Il les aide à acquérir leur autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice). Il participe à leur développement affectif et intellectuel. Il assure l'entretien courant et l'hygiène des locaux et des équipements.

PUBLIC CONCERNÉ

Jeune de 16 à 29 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

PREREQUIS ET MODALITES

- En apprentissage : Signer un contrat avec un employeur du secteur de la petite enfance.
- Etre titulaire, à minima, d'un diplôme de niveau 3 afin d'être dispensé des matières générales du CAP

OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires pour :

- mettre en place des activités d'animation et d'éveil
- apporter une aide pédagogique, répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant et contribuer à son développement
- réaliser les activités de soins du quotidien ;
- assurer l'entretien des espaces de vie, l'élaboration de repas;
- participer aux activités en collaboration avec les parents et les autres professionnels ;
- travailler en équipe à la mise en œuvre du projet pédagogique d'établissement, des projets d'accueil.

APTITUDE

Capacité à recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte.

CONTENU DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES

EP1 A : Accompagner le développement du jeune enfant

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte.
- Adopter une posture professionnelle adaptée.
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné.
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant.
- Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages.
- Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant.

EP1 B : Chef d'œuvre

- Mobiliser des savoirs-faire et des savoirs au service de la réalisation du chef-d'œuvre,
- Identifier, repérer, formaliser ou valoriser ses compétences professionnelles et générales,
- Mobiliser parallèlement les ressources internes ou externes nécessaires (partenaires, moyens, équipements, etc.),
- S'organiser pour répartir la charge de travail induite par l'élaboration de son chef-d'œuvre s'il est individuel ou savoir situer sa part d'intervention dans la démarche conduisant au chef-d'œuvre s'il est collectif,
- S'impliquer, prendre des responsabilités et des initiatives,
- Prendre le temps de restituer un bilan de l'état d'avancement du chef-d'œuvre ;

EP2 : Exercer son activité en accueil collectif

- Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant.
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement.
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant.
- Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle ou en ACM.



EP3 : Exercer son activité en accueil individuel

- Organiser son action.
- Négocier le cadre de l'accueil.
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant.
- Elaborer des repas.

EG4 : Prévention Santé Environnement

MÉTHODES MOBILISÉES

- Présentiel et Distanciel
- Cours théorique en présentiel en salle de formation avec prise en compte du vécu en entreprise
- Travaux pratiques sur plateaux techniques
- Formation alternée de périodes à la MFR et de périodes en entreprise

DÉLAIS D'ACCÈS, DURÉE ET DATES

- Contrat d'apprentissage de 10 à 12 mois
- 400h de formation réparties de septembre à mai
- Formation en apprentissage : L'inscription est possible de mars à décembre de l'année en cours. Autre cas nous contacter.

TARIF(S)

Coût de formation : 5250€, prix indicatif – Contactez-nous pour connaître les prises en charge possibles. Les frais de déplacements, d'hébergement et de restauration sont à la charge de l'apprenti. Nous contacter pour établir un devis.

MODALITES D'ÉVALUATION ET QUALIFICATION

Evaluations formatives en cours de formation.

Validation par un Certificat d'Aptitude Professionnelle de niveau 3 en épreuves terminales.

PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES

- Accès aux concours d'ATSEM ou d'auxiliaire de puériculture
- Demande d'agrément d'assistante maternelle
- En accès direct : Garde d'enfants à domicile, agent de crèche, ASEM





ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap :

mfr.argentan@mfr.asso.fr

RESPONSABLE DE L'ACTION / CONTACT

Céline BRARD, Formatrice

Marie SANSON, Directrice Adjointe

Tél. : 02 33 35 75 76 - Mail : celine.brard@mfr.asso.fr

Pour Plus d'informations n'hésitez pas à scanner le QR CODE

MFR Trun-Argentan

73, rue de Mauvaisville

61 200 ARGENTAN

Tél. : 02 33 35 75 76

Mél : mfr.argentan@mfr.asso.fr

Web : www.mfrtrunargentan.fr

SIRET : 780 984 21 70 0015

APE : 8531Z

Nom du certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Date d'enregistrement de la certification : 22/01/2024

RNCP 38565

